

**LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)**

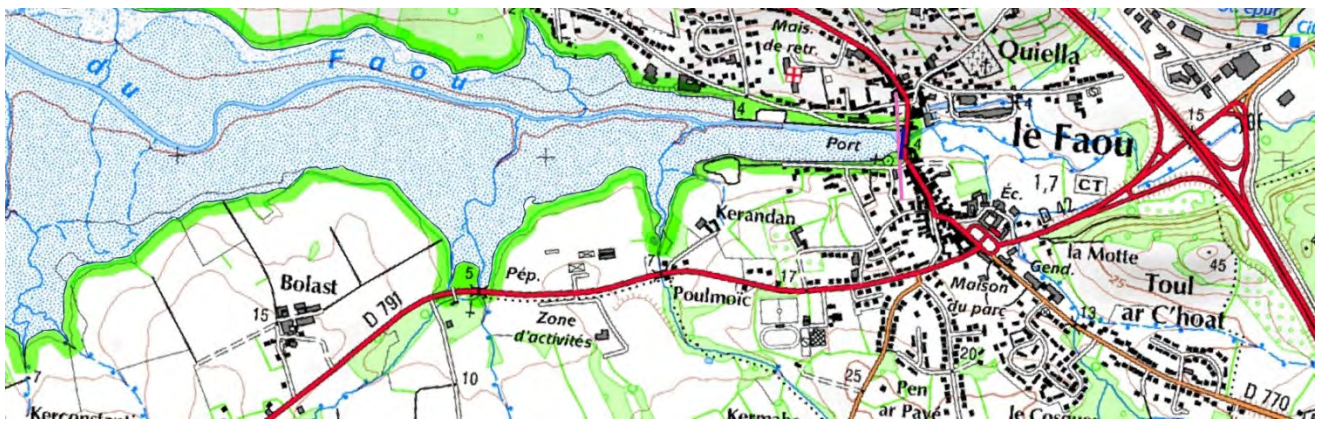
**RIVIERE DU FAOU**

Département du FINISTERE (29) / Commune LE FAOU (29590)

Texte juridique de référence : Décret du 24 juillet 1859

Limite	Observations
Face aval du pont de la route impériale n° 170	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b></p> <p>Au niveau du Faou il est probable que la route impériale n°170 soit désormais la D770. Positionnement confirmé par la carte scannée de la PREMAR (cf. page suivante) et la donnée SIG transmise par la DDTM29 (arc en rose sur Scan Littoral). Numérisation côté aval du pont de la D770 à partir de l'Ortho Littorale V2.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



*Limites transversales de la mer dans les estuaires*

Rivière du Faou Face aval du pont de la RN 170 devenue RD 770

Décret du 20 juillet 1859

